

BULLETIN MUNICIPAL DE VIREY

Janvier 2015

Numéro : 39



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

En cette période de fin d'année, nous tenons, le Conseil Municipal et moi-même à vous souhaiter à tous ainsi qu'à vos proches tous nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Marie-Jo, notre secrétaire de mairie a décidé de faire valoir ses droits à la retraite après 37 années passées à œuvrer au secrétariat de la commune qu'elle a quitté depuis le 30 novembre. Je la remercie pour ces années travaillées pour la commune et lui souhaite une très très longue retraite. Je souhaite la bienvenue à Patricia BERTRAND qui la remplace.

Je remercie toutes les présidents et bénévoles des associations pour le travail effectué et les différentes manifestations organisées tout au long de l'année, notamment le Comité des fêtes pour l'embellissement de la commune avec les décorations de Noël.

Je tiens à vous rappeler que la fibre optique sera installée début 2015. Toute personne n'ayant pas déposé de demande de pré-raccordement peut toujours le faire pour saisir cette opportunité.

2014 a été marquée par un ralentissement de nos investissements vu les gros efforts faits en 2013, néanmoins certains projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- Fin des travaux de l'école
- Aménagement de la Place de la Mairie
- Aménagement d'un local pour l'infirmière
- Construction du bâtiment communal
- Installation d'un lave-vaisselle à la cantine scolaire

Pour 2015, les investissements devraient reprendre leur rythme de croisière avec :

- L'effacement des réseaux de la rue du château en début d'année
- La mise en accessibilité du patrimoine communal (cimetière, divers bâtiments, voirie)
- L'aménagement du parking de la salle des fêtes
- Une étude est en cours sur une extension du réseau d'assainissement Route de l'Yvrande
- Diverses réfections sur les routes et bâtiments communaux

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour l'année 2015.

Daniel PAUTRET

Pour info : HORAIRES DE LA MAIRIE :

Téléphone : 02 33 49 18 85

Courriel : mairiedevirey@yahoo.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12 h

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h00

LES AIDES MENAGERES

Mme Béatrice Heslouin Tél. : 06 73 71 54 03

Mme Martine Bouroult Tél. : 02 33 48 08 97

Mme Isabelle Machado Tél. : 02 33 91 68 75

Mme Christine Loyaud Tél. : 02 33 49 43 46

Mme Marlène Rudemarre Tél. : 09 60 02 36 63

Mme Annie Cotrel Tél : 02 33 51 46 34

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- Jolan RICHARD, 16 Route de la Gesnonnière né le 3 juillet
- Basile VEROVE, 1 Route de la Bliais, le 3 octobre
- Rose MORAINVILLE-BESNIER, 6 Bis Route des Etangs, 21 novembre

DECES

- Marcel LEROUX, 2 Route de l'Yvrande , le 29 juin
- Henri HOUEL, 14 Route de Langevinière, le 12 octobre
- André MOREL, 5 Route du Mesnil, le 10 novembre
- Maria PIBOUIN, 56 Route du Pont des Biards, le 1 décembre



MARIAGES

- Aurore HARDY et Julien MANCEAU, le 2 Août
- Mélanie MARY et Stevens PESTEL, le 9 août
- Lucie MAUGER et Nicolas LEMONNIER, le 23 Août

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme Chantal NAVET Tél. : 02.33.49.81.76
Mme Guylène VIVIER Tél. : 02.33.49.60.34
Mme Marie-France MAZIER Tél. : 02.33.49.55.60
Mme Ann-Sophie HESLOUIN Tél. : 02.33.49.67.41

Mme Lydie MEIGNAN Tél. : 02.33.61.83.70
Mme Stéphanie MAHIEU Tél. : 02.14.13.55.30
Mme Fabienne HERVIEU Tél. : 02.33.49.55.62

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VIREY

Depuis le début de l'année ils habitent près de chez nous, réservons leur un accueil chaleureux.

- Marc ALEXANDRE, 29 Route Nationale.
- Laurie MARTINE et Teddy PACEY , 17 Route de Langevinière
- Anita BAZIN et Stéphane HEDOU, 28 Rue du Château
- Audrey et Guillaume LAME, 5 Route du Logis
- Marjorie BESNIER et Guillaume MORAINVILLE, 6 Route des Étangs
- Patrick LAMY, 24 Route de l'Yvrande
- Corine LEFEVRE et Jean-Paul MARIE, 8 Route de la Jariais
- Emmanuelle LEPROVOST et Adrien LEROYER 3 Route du Pont

Certains peuvent avoir été oubliés, nous ne les oublierons pas dans le prochain bulletin, merci de votre compréhension.
Informations de cette page arrêtées le 1 décembre 2014.



Mme Linda BISSIRIEX
Infirmière

1 Place de la Mairie

Tél : 09 82 32 31 24

Permanence du cabinet :

Du Lundi au Vendredi de 7 h 30 à 8 h 00

Et le Samedi de 8 h 00 à 8 h 30.

Possibilité de rendez-vous pour tout autre horaire.

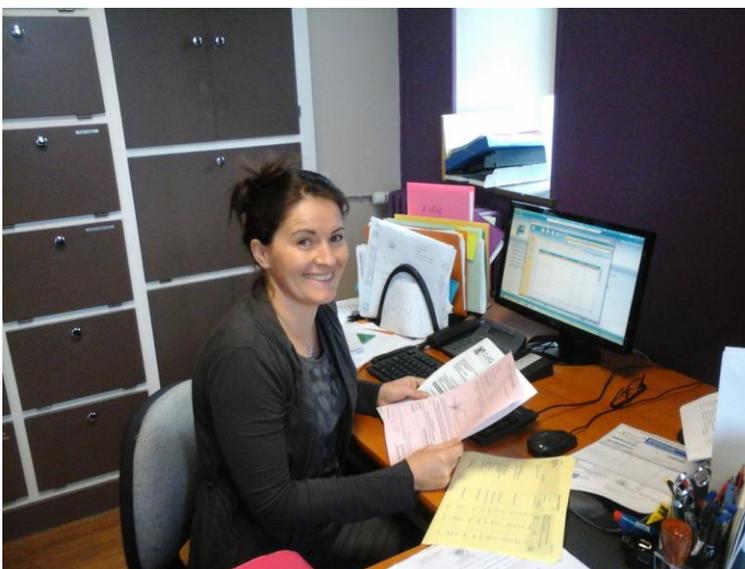


La Mairie a organisé le vendredi 12 décembre une cérémonie à l'occasion du départ en retraite de Marie-Jo, secrétaire de mairie de la commune depuis 37 ans.

Marie-jo a gravi les échelons de secrétaire avec les maires suivants :

- Monsieur André Rousseau
- Monsieur Jean Lefrançois
- Monsieur Guy Bazin
- Monsieur Daniel Pautret.

Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Nous vous présentons :

Patricia BERTRAND, notre nouvelle secrétaire de Mairie, déjà venue en remplacement de Marie-Jo en 2010.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Le 14 septembre, sous un beau soleil, la traditionnelle braderie a attiré beaucoup de monde tout au long des quatre kilomètres de déballages. Les chineurs s'en sont pris à cœur joie devant les 600 déballeurs, le pôle restauration a encore rencontré cette année un vif succès.

Le bureau remercie vivement tous les bénévoles pour leur dévouement tout au long de cette journée.



Cette pierre, sans doute un linteau de porte, retrouvée dans la Sélune au moulin de Virey, doit provenir de la démolition de la Chapelle Sainte-Catherine bâtie au XII^{ème} siècle.

L'abbé Jean Bindet (1903-1983), historien de l'Avranchin, né au village de la Blutière, cite dans son ouvrage « Virey son Église » la Chapelle Sainte-Catherine. Elle devait se trouver entre le village du Domaine où existaient un château fort et le moulin de Virey dans un pré dit « de la chapelle ». Elle a disparu depuis longtemps et ses pierres ont servi à construire le « péné » que les anciens ont bien connu et qui a été submergé lors de la construction du barrage de Vezins.



COMPTE RENDU DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet de la délibération : Tarif de la cantine scolaire.

Le Conseil municipal décide de fixer le prix des repas à la cantine scolaire à 3.00€ pour les enfants à compter du 1^{er} septembre 2014. Il est entendu que les enfants qui le souhaitent pourront manger à la cantine le mercredi midi, même s'ils ne restent pas à l'accueil de loisirs de l'après-midi.

Objet de la délibération : Garderie périscolaire.

Le Maire expose au conseil municipal que suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il convient de revoir les horaires de la garderie du soir, et sa fréquentation ; considérant que dans les autres communes de la Communauté de communes, la garderie ferme à 18 h 30 et que peu d'enfants sont présents après ces horaires, le conseil décide de maintenir la garderie ouverte jusqu'à 19 h 00. Elle sera toutefois payante à partir de 18 h30, au prix de 0.50€ le ¼ d'heure.

Participation du foyer de l'Amitié à l'achat de tables pour la salle des fêtes.

Le Maire informe les membres du conseil municipal que le Foyer de l'Amitié souhaite participer à l'achat des nouvelles tables de la salle des fêtes et propose de verser une somme de 400.00€.

Le conseil municipal accepte cette offre, remercie le Foyer de l'Amitié et autorise le Maire à encaisser cette somme à l'article 758.

Création de nouveaux emplois permanents à temps non complet

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet, et de modifier ceux existants, en raison du surcroît de travail dû aux nouveaux rythmes scolaires,

- Le conseil municipal adopte ces décisions à l'unanimité.

Mise en œuvre des TAP (Temps d'activités périscolaires) et accueil de loisirs du Mercredi : Convention avec les communes et les écoles privées.

Dans le cadre de la mise en œuvre des TAP, il est proposé d'autoriser le Maire à signer les conventions avec la communauté de communes. Les conventions prévoient les locaux et services mis à disposition et les modalités de remboursement de frais engagés par les communes (personnel au réel, charges de bâtiment au prorata du temps d'occupation, établissement d'un état trimestriel pour le remboursement). Elles prennent effet au 1^{er} septembre 2014.

Groupement de commandes achat de gaz naturel

Le Maire rappelle à l'Assemblée que depuis le 01/07/2004, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence et que tous les consommateurs d'électricité et de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques.

Il précise que le Département de la Manche a décidé de créer un groupement de commandes d'achat de gaz naturel et d'énergies dont il sera le coordonnateur.

Effacement des réseaux électriques et téléphoniques « Rue du château »

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les dernières estimations pour l'effacement des réseaux électriques et de télécommunications « rue du château ».

Le Syndicat départemental d'énergies de la Manche assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Le montant des travaux nécessaires à ce projet est de 140 000.00€.

Conformément au barème du SDEM50 en date du 9 janvier 2014, la participation de la commune de Virey s'élève à 22.54% du montant HT, soit environ 26 500.00€.

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré :

- Décident la réalisation de l'effacement des réseaux « rue du château »
- Donnent pouvoir à M le Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

Achat d un ordinateur

Le conseil municipal retient la proposition de JVS mairistem pour un montant de 858.00€ TTC

Compétences nouvelles communauté de communes

- Reconstitution des haies
- Assainissement non collectif

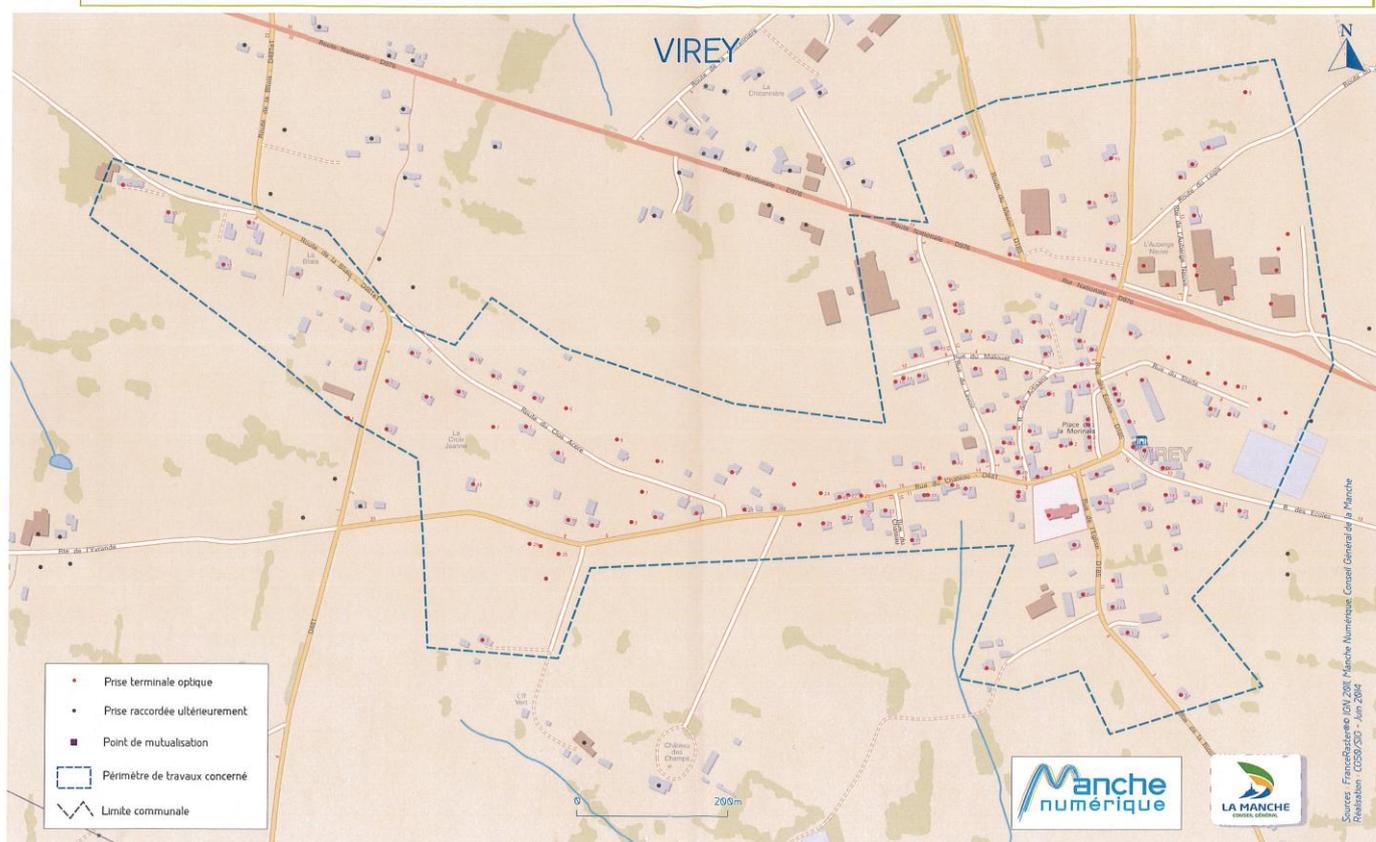
ici A VENDRE 7 TERRAINS A BATIR COMMUNE DE VIREY

18,50 € TTC
le m² viabilisés



S'ADRESSER A LA MAIRIE
Tél : 02 33 49 18 85
email : mairiedevirey@yahoo.fr

Zone de raccordement en fibre optique



Ci-dessus vous trouverez le secteur concerné pour le moment par le passage de la fibre optique début 2015. Toute personne concernée et intéressée doit prendre contact avec la Mairie ou Manche Numérique (si ce n'est déjà fait) **très rapidement car les travaux sont en cours**. Les frais de raccordement s'élève à 50 euros lors de l'installation, toute demande faite ultérieurement sera plus chère (environ 200€). Les villages du Bois Roussel et du Mazurage seront raccordés avec Isigny le Buat.

Le Conseil Général de La Manche, l'Anah et l'Etat vous aident à financer vos travaux d'économie d'énergie



Le conseil général de la Manche a mis en place depuis le 1^{er} juin 2014 un Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec l'Anah et l'Etat.

Grâce à ce dispositif, **des aides financières et techniques** sont apportées aux ménages les plus modestes pour leur permettre d'effectuer des **travaux de rénovation thermique dans leur logement** (isolation, chauffage...) et ainsi diminuer leur facture énergétique. Les travaux devront permettre un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et 35% pour les logements locatifs.

Sur **3 ans**, il est prévu de financer sous certaines conditions, des travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements occupés par des propriétaires occupants ou des logements locatifs, ainsi que l'ingénierie nécessaire à la réalisation de travaux pour **635 logements**. Le CDHAT a été chargé par le conseil général d'animer ce dispositif sur votre territoire, d'accompagner les porteurs de projets (cet accompagnement, pris en charge financièrement par le conseil général, ne fera l'objet d'aucune facturation) et d'organiser une permanence par trimestre, par communauté de communes.

Pendant cette permanence, un chargé d'opération du CDHAT pourra conseiller et informer gratuitement et sans engagement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie, sur les conditions et les aides mobilisables : Aides de l'Anah, de l'Etat, du conseil général, du Conseil Régional, le crédit d'impôts, l'eco-prêt à taux 0 ... pouvant atteindre sous certaines conditions et dans certains cas jusqu'à **80% des dépenses subventionnables**.

Pour connaître la date de la prochaine permanence près de chez vous, contactez le CDHAT au 02 33 75 62 40.

Exemple de projet financé :

Travaux d'amélioration des performances énergétiques d'une habitation occupée par un ménage de deux personnes (Propriétaires Occupants à revenus très modestes)

- Remplacement de la chaudière gaz par une chaudière gaz à condensation,
- Remplacement des menuiseries.

Gain énergétique de 31%

- Travaux : **11 006 €**

Plan de financement	
Subvention Anah	4 886 €
Prime « Habiter Mieux » Etat	3 500 €
Prime « Habiter Mieux » conseil général	500 €
Total des aides	8 886 € 80 %
Reste à charge	2 120 €

Renseignez-vous !



CDHAT
210 rue Alexis de Tocqueville
50 000 SAINT LO
Tel : 02 33 75 62 40
contact@cdhat.fr



A L'ECOLE DE VIREY :

Les élèves de CM1-CM2 participeront à une classe de neige du 26 janvier au 4 février 2015.

Accompagnés de Mme Delamarre enseignante à la retraite et de Mme Caniou animatrice de l'école, ils seront accueillis à Font Romeu dans la résidence Azureva et bénéficieront de plusieurs séances de ski et d'animations variées. Le voyage s'effectuera en car et le chauffeur participera au séjour afin d'accompagner les enfants dans les différentes sorties.

Ce projet est rendu possible grâce à la participation financière des familles, de la municipalité et l'APE. Cette association indispensable à la vie de l'école verse plus de 200€ par élève pour la classe de neige !

Voici le programme du séjour :

<p><u>Mardi 27 janvier</u> : Arrivée en bus au village de vacances dans la matinée (vers 9h/ voyage de nuit). Petit déjeuner au village de vacances.</p> <p><u>Matin</u> : Installation dans les chambres. Equipement matériel de ski par petits groupes</p> <p><u>Après-midi libre</u> : Départ à pied du village de vacances pour visiter le village de Font Romeu.</p>	<p><u>Mercredi 28 janvier</u> :</p> <p><u>Matin</u> : départ à 8h45 vers le Musée de Cerdagne à Ste Léocardie pour une chasse au trésor.</p> <p><u>Après midi</u> : cours de ski avec l'ESI de 14h30 à 16h30 / Goûter</p>
<p><u>Jeudi 29 janvier</u> :</p> <p><u>Matin</u> : départ à 8h45 pour la grotte de Fontrabieuse (visite à 10h)</p> <p><u>Après midi</u> : cours de ski avec l'ESI de 14h30 à 16h30 / Goûter</p>	<p><u>Vendredi 30 janvier</u> :</p> <p><u>Matin</u> : départ à 9h30 pour la visite du Four Solaire de Mont Louis (visite à 10h) puis visite de la Citadelle à 11h.</p> <p><u>Après midi</u> : cours de ski avec l'ESI de 14h30 à 16h30 / Goûter</p>
<p><u>Samedi 31 janvier</u> :</p> <p><u>Matin</u>:Matinée libre ; possibilité de partir à pieds vers le lycée climatique et sportif de Font Romeu (installations sportives) et grand hôtel.</p> <p><u>Après midi</u> : cours de ski avec l'ESI de 14h30 à 16h30 / Goûter</p>	<p><u>Dimanche 1er février</u> :</p> <p><u>Matin</u>: départ à 10h pour une baignade dans les eaux sulfureuses des bains de Dorres (Baignade de 10h30 à 11h30)</p> <p><u>Après midi</u> : cours de ski avec l'ESI de 14h30 à 16h30 / Goûter</p>
<p><u>Lundi 2 février</u></p> <p><u>Matin</u> : Départ à 9h30 pour la visite du four solaire d'Odeillo.</p> <p><u>Après midi</u> : cours de ski avec l'ESI de 14h30 à 16h30 / Goûter</p>	<p><u>Mardi 3 février</u> :</p> <p><u>Matin</u> : à 9h00 départ du village de vacances pour une matinée en paquettes avec 3 guides de montagnes (Ozone 3)</p> <p><u>Après- midi</u> : Préparation des bagages et rangement pour le soir après le repas. 5 repas à 19h15)</p>

Photo Classe de neige 2013 :



LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES :

En raison de la réforme scolaire, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été mis en place les lundis et jeudis, après la classe de 15h15 à 16h30.

Il est proposé aux enfants des initiations dans différents domaines tels que :

- l'expression théâtrale
- le land art
- les jeux sportifs
- le cirque ...

97% des élèves de l'école profitent de ces activités gratuites, encadrées par les ATSEM de l'école que vous connaissez déjà : Brigitte, Marie-Pierre, Marie-Line ainsi que des intervenants extérieurs : Brigitte BENOIT, Magali RAULT, Quentin RENAULT et Elodie LAIGNEL.

Toutes ces personnes se joignent à moi pour vous souhaiter de

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !!

Nadège C.

Les dates à retenir :

Janvier :

Vendredi 9 : Vœux du Maire.

Février :

Mercredi 4 : Thé Dansant, Foyer de l'Amitié.

Mars :

Mercredi 11 : Concours de Belote, Foyer de l'Amitié.

Samedi 14 : Repas de Société de Chasse.

Samedi 21 : Repas Association des Parents d'Elèves.

Dimanche 22 : Elections des Conseillers territoriaux.

Mercredi 25 : Concours de Belote, Anciens Combattants.

Dimanche 29 : Elections des Conseillers territoriaux.

Avril :

Mercredi 1 : Thé Dansant, Foyer de l'Amitié.

Samedi 11: Repas remerciement Comité des Fêtes.

Dimanche 26 : Repas des Cheveux Blancs, Commune.

Mai :

Dimanche 3 : Pain Bénit + Repas, Entente Viréenne.

Mercredi 6 : Thé Dansant, Foyer de l'Amitié.

Jeudi 14 : Tournoi de Football jeune, SHVL.

Dimanche 17 : Rallye vélo, Loisirs et détente.

Jeudi 21 : Repas, Foyer de l'Amitié.

Juin :

Dimanche 28 : relais pédestre cantonal.

Juillet :

Samedi 4 : Barbecues de Quartiers, Comité des Fêtes.



**LE CONSEIL
MUNICIPAL VOUS
SOUHAITE UNE
BONNE ANNEE 2015**